



Ouagadougou, le **07 AOUT 2024**

N°2024 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

0048

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **bacheliers de la session de 2024**, que la **République Algérienne Démocratique et Populaire** met à la disposition du Burkina Faso, **trente (30) bourses** pour des études de **cycle licence** au titre de l'année académique **2024-2025**.

2. Domaines de formation

Les domaines de formation concernés par les bourses sont les suivantes :

- Sciences et Technologies ;
- Sciences de la Matière ;
- Mathématique et Informatique ;
- Sciences de la Nature et de la Vie ;
- Sciences agronomiques ;
- Sciences de la Terre et de la Vie ;
- Lettres et Langues Etrangères ;
- Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville ;
- Sciences Médicales ;
- Sciences Vétérinaires.

Les filières d'études pour chaque domaine de formation peuvent être consultées à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB ou sur le site www.dgcob.gov.bf

3. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout bachelier de la session de 2024 remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat de la **session de 2024**, obtenu à l'issue des épreuves du premier tour avec une moyenne **supérieure ou égale à 14/20** ;
- **ne pas être âgé de plus de 23 ans révolus au 31 décembre 2024** pour les candidats titulaires des baccalauréats professionnels ;
- **ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2024** pour les candidats titulaires des autres séries de baccalauréat.

4. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

1. une fiche technique à retirer à la DGCob ou à télécharger sur le site web de la DGCob à l'adresse suivante : ***www.dgcob.gov.bf***, dûment remplie et précisant la filière choisie ;
2. l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
3. l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
5. une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
6. une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
7. une (01) photo d'identité récente ;
8. un certificat médical .

5. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : ***www.campusfaso.bf***.

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;

- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant **du 08 au 13 août 2024** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

6. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

7. Complément de dossier pour les candidats retenus

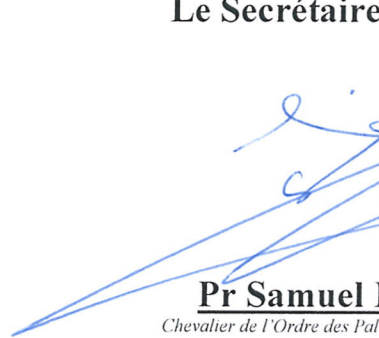
Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientatation Universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- quatre (04) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

8. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne obtenue à l'examen du baccalauréat et des conditions d'accès à la filière demandée.
- Tout dossier incomplet est irrecevable.
- Toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques